

**1-3 Rue de la Cokerie ZAC du Cornillon
 B.P. 72 93213 ST DENIS LA PLAINE CEDEX**
 Tél.:01 49 46 10 00 . Fax : 01 49 46 01 73
 SAS au Capital : 20 130 950 Euros
 N° Siret : 322 593 203 00084 - Code APE : 4651Z
 TVA EUR : FR 48 322593203
 RCS 322 593 203 Bobigny

Adresse de livraison

SI CONTACT, ROUCHON JOLAN
 110 RUE EMILIEN GAUTHIER, 13290 AIX-EN-
 PROVENCE, France FR
 Tva intracommunautaire :FR00827498460

SI CONTACT
MARIVON SAIZ
110 RUE EMILIEN GAUTIER
ZAC DE L'ENFANT
13290 AIX EN PROVENCE

N°. de commande: 3459894
N°. de client: 40001225
Rep: 12

N°. de facture 1888807 **Numéro de marché:**

N°. de commande client: DEV0182974

Article	Libellé	Quantité	Prix	€	Remise	Total	€
N°. de livraison:	3544291 du 02.11.2023						
T09R2B	8715946707655 CART 503XL CHILLIES CYAN SX	3	16,95			50,85	
	DEEE M5CART01 de 0 à 0,05Kg	3	0,01			0,03	
N°. de livraison:	du						
T09R3B	8715946707686 CART 503XL CHILLIES MAGENTA SX	3	16,95			50,85	
	DEEE M5CART01 de 0 à 0,05Kg	3	0,01			0,03	
N°. de livraison:	du						
T09R1B	8715946707624 CART 503XL CHILLIES BLACK SX	5	25,05			125,25	
	DEEE M5CART01 de 0 à 0,05Kg	5	0,01			0,05	
N°. de livraison:	du						
T09R4B	8715946707716 CART 503XL CHILLIES YELLOW SX	3	16,95			50,85	
	DEEE M5CART01 de 0 à 0,05Kg	3	0,01			0,03	
N°. de livraison:	du						

Sous-Total 277,94 Eur

T.V.A. ACQUITÉE SUR LES DÉBITS

Les marchandises vendues voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit leur point de départ, et même si l'envoi est fait franco de port, toute réclamation n'est admise que pendant la huitaine qui suit la réception des marchandises. L'acheteur ou réceptionnaire est prié de vérifier à la réception afin de conserver son recours contre le transporteur, seul responsable. Elles sont payables à Saint Denis. L'expédition franco sur les traites ou l'acceptation de règlement n'opèrent ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Bobigny est seul compétent.

Les marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix (loi du 12 Mai 1980). Pour Copie France, remboursement redevance cf. <http://www.copieprivee.culture.gouv.fr>

Aucun escompte supplémentaire ne sera accordé pour paiement anticipé. Pénalité pour paiement tardif: 3 fois le taux légal au prorata temporis conformément à la loi 92 1442 du 31.12.92.

Conformément à l'article D 441-5 du Code de commerce : « Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du I de l'article L. 441-6 est fixé à 40 euros. »



Facture

02.11.2023

Page: 2 du 2

1-3 Rue de la Cokerie ZAC du Cornillon
B.P. 72 93213 ST DENIS LA PLAINE CEDEX
Tél.:01 49 46 10 00 . Fax : 01 49 46 01 73
SAS au Capital : 20 130 950 Euros
N° Siret : 322 593 203 00084 - Code APE : 4651Z
TVA EUR : FR 48 322593203
RCS 322 593 203 Bobigny

Adresse de livraison

SI CONTACT, ROUCHON JOLAN
110 RUE EMILIEN GAUTHIER, 13290 AIX-EN-
PROVENCE, France FR
Tva intracommunautaire :FR00827498460

SI CONTACT
MARIVON SAIZ
110 RUE EMILIEN GAUTIER
ZAC DE L'ENFANT
13290 AIX EN PROVENCE

N°. de facture 1888807

Numéro de marché:

N°. de client 40001225

Rep: 12

N°. de commande client: DEV0182974

PORT	PORT FRAIS DE PORT Origine France	1	15,00	15,00
------	---	---	-------	-------

Eco Mobilier	Copie France	DEEE	Montant HT	TAUX	Montant TVA	NET À PAYER	
			0,14	292,94	20,00	58,59	351,53

REGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE A 30 JOURS	MERCI DE Joindre de Papillon à Votre Règlement	Client : 40001225 Facture : 1888807 Montant : 351,53 Echéance : 02.12.23
LCL FR63 3000 2007 6400 0000 0010 Y88		

T.V.A. ACQUITÉE SUR LES DÉBITS
Les marchandises vendues voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit leur point de départ, et même si l'envoi est fait franco de port, toute réclamation n'est admise que pendant la huitaine qui suit la réception des marchandises. L'acheteur ou réceptionnaire est prié de vérifier à la réception afin de conserver son recours contre le transporteur, seul responsable. Elles sont payables à Saint Denis. L'expédition franco sur les traites ou l'acceptation de règlement n'opère ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Bobigny est seul compétent.
Les marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix (loi du 12 Mai 1980). Pour Copie France, remboursement redevance cf. <http://www.copieprivee.culture.gouv.fr>

V1.1_10 Aucun escompte supplémentaire ne sera accordé pour paiement anticipé. Pénalité pour paiement tardif: 3 fois le taux légal au prorata temporis conformément à la loi 92 1442 du 31.12.92.
Conformément à l'article D 441-5 du Code de commerce : « Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du I de l'article L. 441-6 est fixé à 40 euros. »